



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services départementaux de  
l'Éducation nationale de la Haute-Savoie  
Service départemental à la jeunesse, à  
l'engagement et aux sports**

**Le préfet de la Haute-Savoie**

Judi 07 mars 2024

Chevalier de la légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du mérite

Arrêté n° DSDEN/SDJES/RH/2024-0005

Portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif  
au titre de la promotion du 14 juillet 2024

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 79 ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Yves LE BRETON, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;

VU l'avis favorable des membres de la commission chargée d'étudier les candidatures, réunie le 04 mars 2024 ;

SUR proposition du chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Savoie ;

ARRÊTE

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
BP 2332 - 74034 Annecy cedex  
Tel : 04 50 33 60 00  
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

Préfecture labellisée Qual-e-Pref depuis le 18 décembre 2019. Modules 1 et 7 : Relation générale avec les usagers & Communication d'urgence en cas d'événement majeur